

Les anciens se sentent abandonnés

Un souhait : redonner de l'humanité pour les derniers moments de vie des personnes âgées



Les anciens se sentent abandonnés

Mardi dernier, le 16 février, à l'Assemblée Nationale, lors de la séance des Questions au gouvernement, Gisèle Biémouret, députée de la 2e circonscription du Gers, posait une question simple à Olivier Véran, ministre de la santé :

Comptez-vous donner des directives nationales contraignantes pour autoriser la présence des familles dans l'ensemble des établissements ? Elles sont nécessaires, par simple humanité.

"On a assisté derrière une tablette numérique à sa dégradation", "il est parti seul". Quelques mots des familles des 82.000 morts du COVID 19, de ces presque 400 morts quotidiens.

Des témoignages glaçants, lus ici et là tout au long de ces derniers mois, face aux directives dictées par la pandémie, parce que chaque hôpital a sa propre politique en matière de protocole des visites pour les familles et que les ARS n'en imposent pas.

Bien sûr, certains hôpitaux font le maximum et il faut saluer le dévouement de tous les soignants qui font au mieux pour atténuer la souffrance des familles.

La brutalité de ces départs laissent souvent des souffrances psychiques inconsolables. Les mots d'une fille à son père, un peu plus médiatisée que d'autres, ont amené Olivier Véran à déclarer : "que les visites à l'hôpital doivent être et sont, sauf anomalies, autorisées dans toutes les situations avec des protocoles sanitaires".

Le Gouvernement a décidé de nous faire vivre avec le virus. Soit ! Mais vivre avec, c'est déjà prendre le risque de le côtoyer chaque jour.

C'est aussi le droit de le prendre pour pouvoir accompagner ses proches jusqu'au bout, ne pas les laisser partir dans une déshumanisation totale.

Dans sa réponse, le ministre a rappelé qu'il pouvait y avoir plusieurs protocoles locaux par établissement mais une seule humanité, il y a une seule manière de traiter avec humanité chaque situation de chaque famille, de chaque patient.

Nul besoin de directives nationales pour que des équipes soignantes fassent tout pour qu'une personne malade puisse être en contact avec ses proches.

Un protocole ne devrait pas être nécessaire et pourtant il existe, mais ce protocole est clair : **les familles ont le droit de pouvoir visiter des personnes malades dans des conditions humaines.**

"Nous avons levé très rapidement au printemps dernier les contraintes mises en place initialement parce qu'il y avait alors des inconnus sur le virus.

Il est évident que l'équipe devra s'attacher à permettre de conserver ce contact, c'est précieux. Mais certaines situations peuvent poser des difficultés, il faut pouvoir les déterminer avec l'établissement concerné.

À moins de considérer que toute une équipe ne soit déficiente, on peut aussi laisser la place au bénéfice du doute et se dire que parfois certaines situations sont très, très particulières.

Je vous redis toute la volonté du gouvernement de permettre aux familles d'accéder aux malades."